

Aide-mémoire Tâche au secondaire - Cycle de 9 jours

1280 heures

Tâche éducative (TÉ) (720 h)

Cours et leçons (615 h)

**Temps
assigné**

Autres tâches éducatives (105 h)

-  Encadrement et tutorat
-  Récupération
-  Surveillance
-  Activités étudiantes

Autres tâches professionnelles (ATP) (560 h)

ATP général (360 h)

-  Accueils et déplacements
-  Journées pédagogiques (108 h)
-  Comités
-  Rencontres de niveau
-  Échanges avec des collègues
-  Plans d'intervention
-  Pauses et récréations

**Temps
assigné**

ATP – Perso (40 h)

-  10 rencontres collectives
-  3 réunions de parents

ATP – Perso + (160 h)

-  Lieu déterminé par l'enseignant
-  Peut être en dehors de l'amplitude

Confection de la tâche

Vous devez tenir compte :

Avant

- 🕒 Pour 25-26, la moyenne est de 28 heures à l'école et peut varier selon les circonstances (comités, la période de l'année).
 - 🕒 En 26-27, la moyenne sera de 27 h à l'école.
 - 🕒 Respect de l'amplitude, soit 35 h/semaine, pas plus de 8 h/jour (excluant le dîner).
 - 🕒 Consultation collective¹
 - 🕒 Consultation individuelle²
- } Déterminer et faire reconnaître le nombre d'heures pour les ATE, ATP général et ATP perso (rencontres collectives et de parents) }

Pendant

- 🕒 Inscrire seulement les activités récurrentes.
- 🕒 Annualiser 108 h dans l'ATP général pour les journées pédagogiques (20 X 5h24).
- 🕒 Ne pas inscrire l'ATP perso et l'ATP perso+ dans l'horaire.

Après

- 🕒 Noter les heures faites (tenir un agenda, outil Excel).
- 🕒 Tâche devient officielle le 15 octobre.

¹ Après discussion avec la direction, s'il y a mécontentement se référer au mécanisme de résolution des difficultés.

² Après discussion avec la direction, s'il y a mécontentement se référer au mécanisme de résolution des difficultés.